RACHID BOUCHAREB PRÉSENTE




# NOS FRANGINS

UN FILM DE RACHID BOUCHAREB

1h32 – France – 2022 – 1.85 – 5.1

Film Francophone D'ANGOULEME

FESTIVAL DE CANNES
CANNES PREMIÈRE
*SÉLECTION OFFICIELLE 2022*

**DISTRIBUTION**
*Le Pacte*
5, rue Darcet
75017 Paris
tél : 01 44 69 59 59
www.le-pacte.com

**RELATIONS PRESSE**
Agence Cartel
Juliette Devillers
juliette.devillers@agence-cartel.com
Tél : 01 88 33 54 77
06 58 33 00 34

page suivante

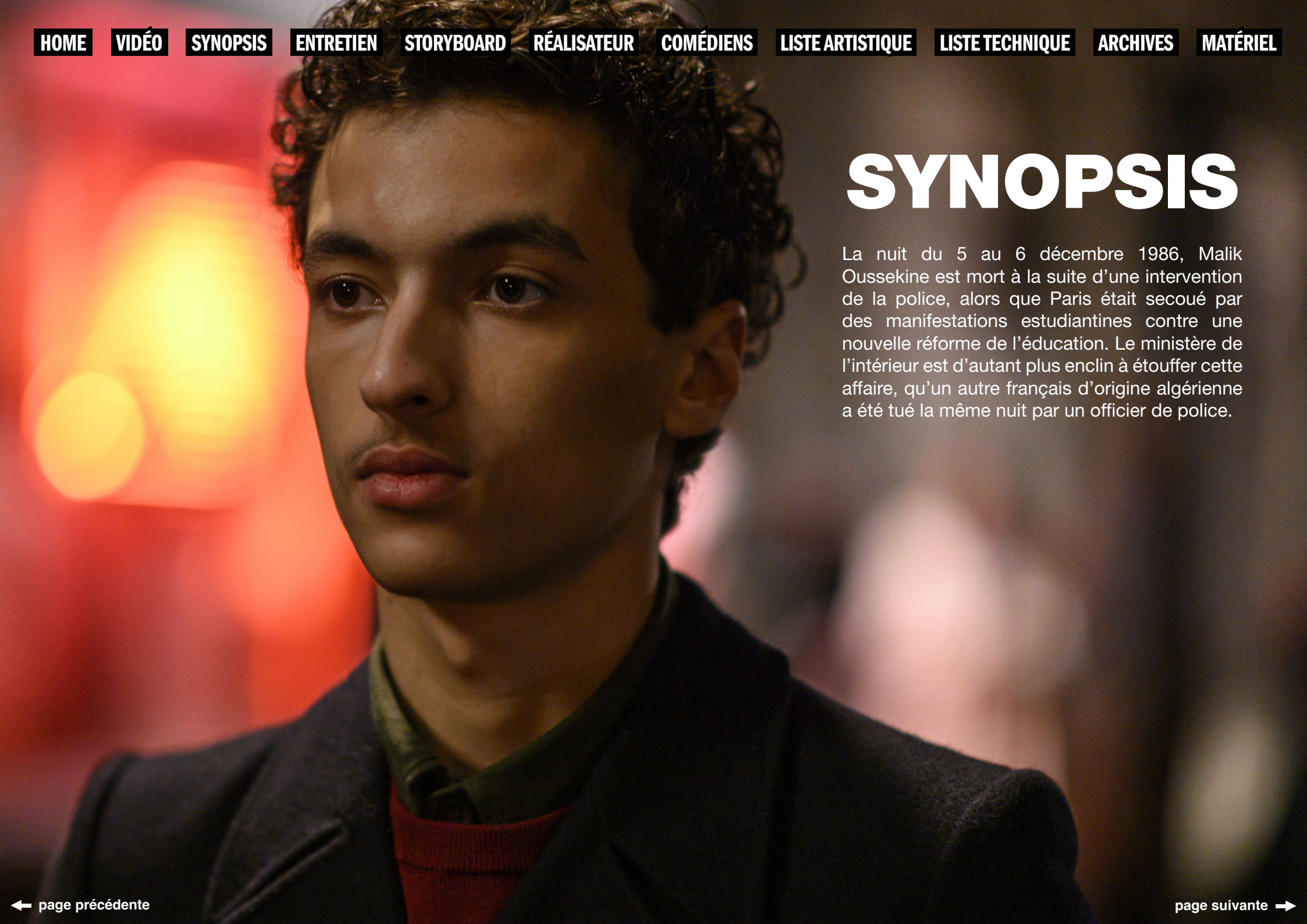



# COMPLÉMENTS

ENTRETIEN AVEC **RACHID BOUCHAREB** ET **REDA KATEB**

ENTRETIEN CROISÉ AVEC
**RACHID BOUCHAREB**, **RAPHAËL PERSONNAZ** ET **LYNA KHOUDRI**

**SORTIE VOD, DVD ET BLU-RAY**
**LE 5 AVRIL 2023**



# SYNOPSIS

La nuit du 5 au 6 décembre 1986, Malik Oussekine est mort à la suite d'une intervention de la police, alors que Paris était secoué par des manifestations estudiantines contre une nouvelle réforme de l'éducation. Le ministère de l'intérieur est d'autant plus enclin à étouffer cette affaire, qu'un autre français d'origine algérienne a été tué la même nuit par un officier de police.



# ENTRETIEN AVEC
# RACHID BOUCHAREB

**À quel moment avez-vous eu envie de faire un film sur l'affaire Malik Oussekine, survenue en décembre 1986, et pour quelles raisons ?**

Je fais partie de la génération qui a grandi avec cette histoire. Nous l'avons tous traversée à cette époque, juste après les larges mouvements dont celui de SOS racisme fondé en 1984. Je venais de faire en 1985 mon 1er film, Bâton rouge, et ce drame est arrivé quelque temps après. Il a embrasé toute la France et a touché beaucoup de monde, des centaines et centaines de milliers de personnes. J'étais parti avec ce mouvement de SOS racisme, et l'espoir qu'on allait changer la société car on y croyait beaucoup. On a d'ailleurs fait avancer les choses. Toute la génération des étudiants de cette époque a été très touchée par ce qui s'est passé cette nuit-là. C'est très émotionnel et ça marque à jamais. A l'époque, on se demandait ce qu'allaient devenir tous ces enfants nés de l'immigration, la place qu'ils allaient avoir dans la société. Le débat de l'intégration a été posé pour la 1ère génération, la 2ème génération, la 3ème génération… On voit bien qu'entre 1985 et aujourd'hui, rien ne bouge vraiment.

**Est-ce que le contexte récent des violences policières lors des manifestations des gilets jaunes a été un possible déclencheur pour revenir à ce double drame, celui de Malik et d'Abdel ?**

Tout cela s'additionne. Tout le mouvement des gilets jaunes avec toutes les violences autour ont contribué à renforcer l'idée de faire un film sur Malik et Abdel. On est encore dans cette actualité. Sur le sujet de l'immigration et des violences, on y est encore. On pense tout le temps qu'on va passer à une autre étape mais il n'y a pas vraiment de changement. On a le sentiment que rien n'avance. Cela fait 35 ans ! Faut-il plus de temps pour résoudre certains problèmes ?



page précédente

page suivante

**Ce projet de film a été difficile à monter en production ?**
Beaucoup des partenaires du film ont vécu cela ou à travers leurs parents. Ils ont été très enthousiastes à faire exister ce projet et j'ai constaté au fil de mes recherches que cette histoire a touché énormément de monde. Le monteur du film, Guerric Catala, avait dix ans à l'époque et il s'en souvenait, ses parents en parlaient, sa mère était à la manifestation. Cette génération est encore et toujours dans l'action.

**Revenir sur l'affaire Malik Oussekine, consiste à parler du double drame de cette nuit-là, avec la mort du jeune Abdel Benyahia, tué à Pantin par un policier ivre, qui n'était pas en service. C'était pour vous évident et nécessaire ?**
Oui, car je me souviens très bien de la mort d'Abdel. J'avais eu l'information, qui a circulé, n'habitant pas loin à l'époque, à Bobigny. C'était très important de raconter le destin de ces jeunes garçons qui ont à peu près le même âge et qui vont être fauchés dans leur jeunesse. C'est le même sujet. Les deux vont ensemble. Pour l'affaire d'Abdel, on ne sait pas qui s'est occupé de cela et comment tout le mécanisme s'est mis en place. On n'a pas accès à toutes les informations. Je suis parti dans l'écriture du projet en m'inspirant très librement pour raconter ces deux histoires.

**Le personnage de l'inspecteur Mattei, de l'IGS, Inspection Générale des Services de Police, qui fait le lien entre les deux affaires, il a existé ?**
Il n'existe pas Mattei ! Enfin, même si je l'ai créé, ce n'est pas pour autant qu'il n'existe pas car si on a décidé de cacher la mort d'Abdel, c'est bien parce qu'une décision a été prise et que ces deux affaires, survenues la même nuit, ont dû être gérées par la police des polices. Comme l'affaire de Malik et d'Abdel concerne des policiers, je peux créer pour le film un personnage qui passe d'une affaire à l'autre. La part de la fiction peut enrichir des faits réels. En tant que cinéaste, j'en suis persuadé. Pour raconter cette histoire, j'ai pris cette liberté d'inventer ce personnage tout en restant dans une réalité plausible. Cela reste cohérent, on peut imaginer une permanence à la police des polices, comme les deux affaires surviennent dans la même nuit.



← page précédente
page suivante →

**Kaouther Adjimi. Comment avez-vous travaillé ?**
Nous sommes partis ensemble sur le sujet à la recherche de toutes les informations qui pouvaient exister sur l'affaire d'Abdel et celle de Malik, ce qui a été écrit, filmé. Concernant l'affaire Abdel Benyahia, avoir accès aux informations officielles n'est pas possible aujourd'hui. Nous avons parlé avec la sœur de Malik, Sarah, pour qu'elle raconte comment elle avait vécu cela au plus près. On a ressenti que c'était douloureux pour les membres de la famille de revenir sur cela. Nous n'avons pas pu avoir de contact avec le frère, Mohamed, mais nous avons rencontré l'avocat d'Abdel et j'ai pu parler à un des frères d'Abdel qui était ce soir-là au café. Là aussi, j'ai senti que c'était douloureux. Cela m'a touché et je n'ai pas eu envie d'aller plus loin ou au-delà de ce qu'ils avaient envie de me donner. J'ai préféré m'appuyer sur mes souvenirs (Kaouther, plus jeune, n'a pas connu le drame à l'époque) et, avec ces quelques échanges qui m'ont permis de toucher à la réalité du drame, j'avais les éléments suffisants pour construire une histoire. C'était important pour moi d'avoir ce premier contact, d'avoir fait cette démarche, de les avoir entendus. Les libertés que j'ai prises, ce n'est pas par rapport aux familles, mais de l'autre côté, avec le personnage de Mattei. Dans les recherches, je n'ai pas trouvé de lien de rencontre entre ces deux affaires et ces deux familles. On ne nous a pas donné cette information. Je ne voulais pas aller trop loin dans cette rencontre entre les deux familles qui n'a pas existé. Je le montre juste à la fin, au moment de la levée des corps.

**Au début du film, on s'attend à voir un film sur l'affaire Malik Oussekine. Il y a le carton avec la date du 6 décembre, une ambulance qui arrive à l'Institut Médico-Légal et on voit un corps. On pense qu'il s'agit de celui de Malik et on comprend très vite que non, car la situation ne correspond pas à ce qu'on connait de cette histoire. C'est une très belle manière d'amener les deux affaires, ce qui va les relier et les différencier. L'une, qui s'est déroulée dans un contexte plus exposé, celui des manifestations, couvert médiatiquement, a caché l'autre, plus facile à étouffer.**
On avait écrit l'ouverture autrement, de façon plus chronologique, dans une continuité. Un mois avant le tournage, j'ai senti que ça



n'allait pas, j'avais envie de créer ce que vous venez de décrire et aussi une confusion pour le spectateur. Il y a un corps qui arrive, puis un autre, l'un a un nom, l'autre pas. Je tenais à cette confusion.

**Il y a cette confusion voulue puis cette mise en perspective dans le traitement des deux affaires. Le parallèle fonctionne très bien dans les deux scènes à l'Institut Médico-Légal. Le père d'Abdel obéit et croit à tout ce qu'on lui dit (fils blessé, interdiction de voir le corps) tandis que le frère de Malik n'écoute pas ce que lui dit l'inspecteur Mattei : il veut voir le corps sans se contenter de rester derrière la vitre.**

Ce sont deux générations différentes. Le père d'Abdel, interprété par Samir Guesmi, représente ceci : j'accepte la situation, j'accepte mon statut dans ce pays, je me fais le plus invisible possible. Je connais les risques qui peuvent m'arriver et je veux protéger ma famille. Il ne veut pas que ses fils aillent à l'affrontement car il sait qu'ils ne gagneront pas et que la justice, ce n'est pas pour eux. Ce n'est pas dit comme cela mais je peux le dire car j'ai grandi dans cette réalité à l'époque. J'ai bien vu comment cette génération se faisait la plus discrète possible et acceptait toutes les injustices qui pouvaient exister. Le père d'Abdel écoute le policier quand il lui dit de surveiller ses enfants et tout de suite il incrimine son fils. Il préfère jouer le jeu qu'on lui a proposé et rester dans ces règles-là. Je le voulais ainsi ce personnage du père car déjà, accepter d'attendre ainsi pendant 48h, sans nouvelles de son fils, c'est ahurissant. Ce que j'ai vu et entendu à ce sujet a confirmé cela. Personne ne l'a prévenu. C'est vrai. Le père d'Abdel a cet effacement tout au long du film, avec tout ce qu'il retient à l'intérieur de lui. L'affaire d'Abdel a été mise de côté, effacée par l'autre et je voulais qu'on ressente à l'image cet effacement. Il a un conflit avec un de ces fils qui représente cette génération qui va se mettre en route pour changer les choses.

**Le frère d'Abdel dit à son père que la police ment, et sa copine, Catherine, quand elle est interrogée par la police, se fait traiter de demi-française pour fréquenter un arabe.**

On le lui a dit, les archives existent.

**Vous utilisez beaucoup d'images d'archives liées aux manifestations étudiantes contre la loi Devaquet, favorable à une sélection à l'entrée à l'université, et à l'affaire Malik Oussekine.**

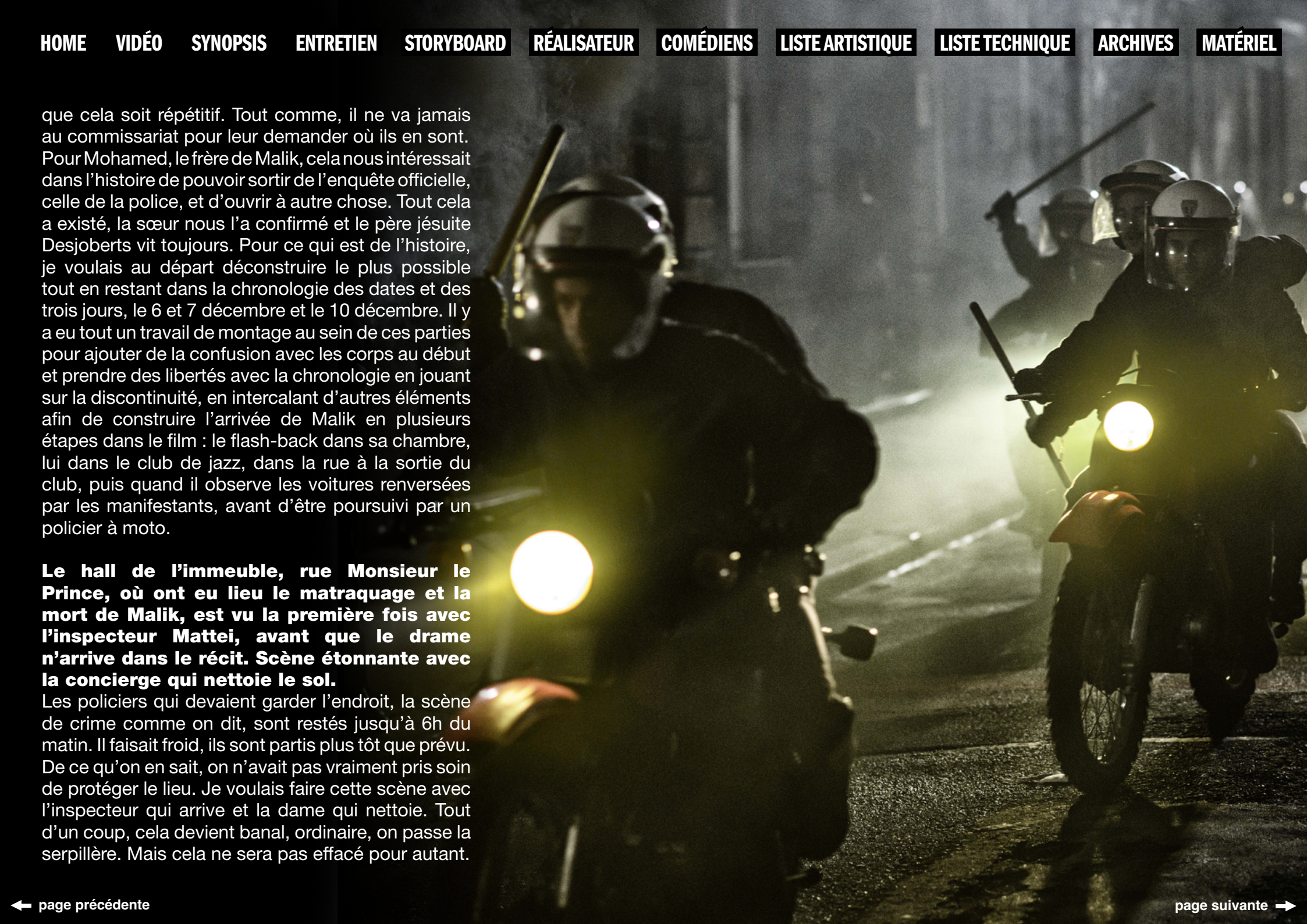
Je voulais raconter la deuxième histoire politique avec le mouvement populaire, très fort, la colère des jeunes quand ils apprennent cet événement, l'enterrement. Il est important de rappeler que la France de l'époque, dans de nombreuses villes, est sortie et n'acceptait pas ce qui s'était passé. Je tenais à ce que le film se nourrisse de ces archives qui nous rapprochent d'aujourd'hui. Le film est contemporain, toujours d'actualité. Je n'ai pas ressenti le besoin de marquer les années 80 dans le film car ce qui se passe aujourd'hui est aussi fort qu'à l'époque. Au final, j'ai fait le choix des archives en ayant en mémoire ce que nous vivons aujourd'hui. Même chose quand on va à l'Assemblée Nationale (l'échange entre Pierre Mauroy et Charles Pasqua) ou à la télévision. Ce parallèle entre l'époque de l'affaire Malik Oussekine et aujourd'hui s'est imposé naturellement, avec la même dynamique.

**Le récit est structuré autour de trois personnages masculins, le père d'Abdel qui subit les événements et les deux autres, le frère de Malik et l'inspecteur, qui agissent. Au fond, il y a deux enquêteurs dans le film, celui dont c'est le métier, Mattei, et le frère, avec l'histoire de la Bible, amené à enquêter sur un aspect de la vie de Malik qu'il ignorait.**

Pour le père d'Abdel, interprété par Samir Guesmi, il fallait le matérialiser autrement car lui, contrairement aux deux autres, il faut qu'il ne fasse rien, qu'il attende et qu'on le ressente sans

que cela soit répétitif. Tout comme, il ne va jamais au commissariat pour leur demander où ils en sont. Pour Mohamed, le frère de Malik, cela nous intéressait dans l'histoire de pouvoir sortir de l'enquête officielle, celle de la police, et d'ouvrir à autre chose. Tout cela a existé, la sœur nous l'a confirmé et le père jésuite Desjoberts vit toujours. Pour ce qui est de l'histoire, je voulais au départ déconstruire le plus possible tout en restant dans la chronologie des dates et des trois jours, le 6 et 7 décembre et le 10 décembre. Il y a eu tout un travail de montage au sein de ces parties pour ajouter de la confusion avec les corps au début et prendre des libertés avec la chronologie en jouant sur la discontinuité, en intercalant d'autres éléments afin de construire l'arrivée de Malik en plusieurs étapes dans le film : le flash-back dans sa chambre, lui dans le club de jazz, dans la rue à la sortie du club, puis quand il observe les voitures renversées par les manifestants, avant d'être poursuivi par un policier à moto.

**Le hall de l'immeuble, rue Monsieur le Prince, où ont eu lieu le matraquage et la mort de Malik, est vu la première fois avec l'inspecteur Mattei, avant que le drame n'arrive dans le récit. Scène étonnante avec la concierge qui nettoie le sol.**
Les policiers qui devaient garder l'endroit, la scène de crime comme on dit, sont restés jusqu'à 6h du matin. Il faisait froid, ils sont partis plus tôt que prévu. De ce qu'on en sait, on n'avait pas vraiment pris soin de protéger le lieu. Je voulais faire cette scène avec l'inspecteur qui arrive et la dame qui nettoie. Tout d'un coup, cela devient banal, ordinaire, on passe la serpillère. Mais cela ne sera pas effacé pour autant.





**Pour la scène dans le hall de l'immeuble, il y a en images d'archives le récit du témoin du drame.**
Ce sont les vraies archives. Je voulais que toutes les images d'archives nous parlent de Malik tout comme on nous parle en parallèle d'Abel sans les archives. Je tenais à ces témoignages et à ce que les archives participent de la narration. Il y a la fiction, ce dont je me suis librement inspiré, et les faits réels, les archives, tout en voulant que cela s'inscrive dans la dynamique du récit. Je voulais aller le plus loin possible avec les archives, sans me limiter à 4 ou 5 minutes, tout en racontant une histoire. Cela a pris du temps à faire des choix et qu'ils trouvent leur place dans le récit. En outre, elles donnent de l'émotion. Les visages des gens, leur colère, leur générosité. Le film mérite de savoir accueillir cela. Il faut avoir confiance dans une population qui se mobilise pour combattre les injustices.

**Quand voit les images d'archives où l'avocat de Malik, Maître Kiejman, retoque l'argument de la dialyse (s'il n'avait pas reçu de coups, il serait vivant, il a reçu des coups, il est mort) cela devient un fait de scénario : on a entendu parler de dialyse dans le récit, l'inspecteur Mattei découvre le document dans l'appartement de Malik, exploité par le gouvernement (« Si j'avais un fils sous dialyse, je ne le laisserais pas faire le con la nuit » dit Robert Pandraud, alors ministre délégué à la Sécurité) et la déclaration de l'avocat met fin à cette histoire. C'est amené par la fiction et l'archive clôt l'affaire. L'archive ne se contente pas d'informer, elle fait cheminer l'histoire.**
On a de vraies étapes, réelles. On a beaucoup travaillé pour que ces choix et ces moments d'archives s'imbriquent dans le récit. Cela enrichissait le film tout en simplifiant l'histoire. Pareil pour l'histoire de la Bible retrouvée sur Malik, de l'interprétation qui en est donnée par la police (celle d'un phalangiste libanais chrétien) à la raison de sa présence. Par rapport aux archives, je voulais que la colère en France s'exprime et c'est elles qui le faisaient, y compris sur les images à la fin où Abdel apparaît à côté de Malik, car il a fallu beaucoup plus de temps pour qu'Abdel émerge dans cette histoire.

**Il était évident pour vous de ne pas montrer le matraquage de Malik ni la bavure policière à Pantin pour Abdel ou la question s'est-elle posée ?**
Dès le départ, je ne voulais pas. Si on peut garder dans l'imaginaire du spectateur comment le deuxième garçon Abdel a été tué, cela sera plus intéressant. Pas la peine de faire la scène. Au spectateur de faire lui-même le travail. Beaucoup de gens ne connaissaient pas l'affaire d'Abdel à l'époque et aujourd'hui encore. Je voulais rééquilibrer tout cela, en l'intégrant au film, tout en montrant le déséquilibre et l'effacement dont elle a fait l'objet. Je ne voulais pas la charger.

**Le personnage de Mattei représente la police. On le voit mentir au début au père d'Abdel et en même temps vous le montrez comme un personnage isolé, dans le cadre de son enquête, comme dans la scène de l'arbre de Noël au commissariat, chez les voltigeurs, où on lui fait comprendre qu'il dérange. Le jeu de Raphaël Personnaz, plutôt sobre, intraverti, restitue bien cela.**
Lui aussi vit dans cette pression. Il se retrouve dans une mauvaise position, acculé, à faire son travail dans des conditions qu'il aurait imaginé différentes, à savoir mener une vraie enquête au lieu de devoir composer avec la hiérarchie politique qui prenait les décisions à l'époque et qui avait une influence très forte sur la direction de la police. C'est un personnage qui subit, lui aussi. C'était important de le dire, de le faire ressentir, car c'est aussi la vérité. Il existe des policiers qui veulent faire leur travail d'une autre façon mais qui sont dans un cadre, en tout cas à cette époque, où la politique rend cela impossible.

**Le choix du titre, Nos frangins, est inspiré de la chanson de Renaud « Petite » qu'on entend la fin, où il parle de Malik et Abdel « nos frangins qui tombent ».**
Quand nous avons fait des recherches, on a retrouvé cette chanson. Dans les années 80, avec l'arrivée de Mitterrand au pouvoir, on vivait avec l'espoir que la société allait changer. On était tous des frangins, on partait sur cet enthousiasme à construire une fraternité, qu'elle allait se solidifier, qu'elle avait un avenir surtout. Le titre, outre la référence à Malik et Abdel, englobe ce moment.

**Quand vous écriviez le film, vous pensiez aux interprètes ?**
Quand j'écris, je ne pense pas aux acteurs mais une fois l'histoire posée, je me demande qui peut être dans cette aventure. Les acteurs sont les personnages tels que je les ai conçus au regard de l'histoire et du sujet.

**Samir Guesmi, dans le rôle du père d'Abdel, fait penser au personnage du père qu'il interprète dans le film qu'il a réalisé en 2020, Ibrahim.**
Absolument, il y a cette continuité. Sauf qu'il a fallu que je lui dise de revenir dans les années 80. Il s'est inspiré de sa famille, de son père, car il a bien connu cet effacement de la première génération. Je lui ai demandé de bouger le moins possible, y compris dans son visage.

**Tout rapproche le père d'Abdel et Mohamed, le frère de Malik, par rapport au double drame et en même temps, dans leurs réactions et attitudes, tout les oppose. De ce point de vue, le choix de Reda Kateb se révèle particulièrement judicieux.**
La famille d'Abdel vivait dans la banlieue nord de Paris, celle de Malik Oussekine à Meudon-la-Forêt. Le frère était un jeune entrepreneur, issu d'une famille socialement différente de l'autre. Reda Kateb convenait parfaitement au personnage. Il est dans une autre position sociale. On le voit à son allure, à sa manière de s'habiller. Il peut dans le film affronter Mattei et cela paraît vrai. Il gagne probablement mieux sa vie que lui. Dans la famille Oussekine, c'est le frère qui prend en main le rapport avec la police et demande des comptes. Et Reda Kateb, par son jeu, pose cela naturellement, sans forcer son personnage. Car la famille de Malik, elle y est allée dans son combat pour que vérité soit faite et qu'on leur rende justice.

**Pour la photo du film, vous avez travaillé pour la première fois avec Guillaume Deffontaines. Comment avez-vous procédé avec lui pour ce qui est de la tonalité du film et l'articulation entre images d'archives et parties filmées ?**
Sur le plan de la photo, je voulais qu'on se rapproche le plus possible des archives, qu'on fasse un chemin vers elles. On a trouvé des archives au Parti Communiste, qui en avait beaucoup, à L'INA (Institut National de l'Audiovisuel). Il y a eu une grande couverture des événements de novembre et décembre contre la loi Devaquet. Toutes les régions filmaient. Pour commencer, nous avons vu ensemble les images d'archives. On a pu en avoir certaines de la qualité de l'époque, tournées avec de la pellicule. Je voulais un filmage ordinaire, pas de hiatus entre la part archives et la part mise en scène. Raison pour laquelle j'ai décidé à un moment donné de filmer avec les caméras de l'époque. On a fait des recherches et on a acheté deux caméras, avec lesquelles nous avons filmé par exemple l'arrivée des CRS à l'intérieur de la Sorbonne, images mixées avec celles d'archives à l'extérieur, filmées avec ces mêmes caméras. Pareil avec les voltigeurs à moto, où on intègre nos images avec nos figurants. Beaucoup de scènes ont été tournées avec ces caméras vidéo des années 80. Nous avons fait des choix pour savoir à quel moment les utiliser dans le scénario, en lien avec les archives. Elle sert notamment à l'interview du policier qui a matraqué Malik, reconstitué pour le film, où on voit à l'image le bouton témoin d'enregistrement de la caméra. Je voulais ajouter à la confusion du début sur les corps, une autre forme de confusion, sur la source des images.

**Le témoignage du policier en plan séquence est très fort. Pour le texte, vous avez tout écrit ou vous vous êtes inspiré de ses propos ?**
On a retrouvé des éléments qu'on a mis dans son texte. Il est vrai que cette personne voulait entrer dans la police pour être motard, escorter les déplacements officiels, et n'avait pas vocation à être voltigeur. Tout comme, même si je n'en suis pas absolument sûr, quand il dit qu'il n'avait pas tout lu du manuel d'instruction qui lui interdisait de descendre de sa moto pour matraquer. On a récupéré des entretiens avec lui et on a composé son témoignage à partir de cela.

**Il y a aussi un beau personnage dont on devine qu'il a été créé pour le film tout en étant vraisemblable, c'est celui d'Ousmane qui accueille les morts à l'arrivée de l'Institut Médico-Légal. Par son texte, son chant, il emmène le film dans une autre dimension.**
Il n'existe pas dans les archives qui documentent l'affaire mais il doit avoir existé. Si Sotigui Kouyaté, avec qui j'ai travaillé pour Little Senegal (2000), était toujours de ce monde, je lui aurais confié ce rôle. Je voulais dans cette morgue un personnage invisible devant qui on peut parler de tout, sans tenir compte de sa présence. Il est le témoin aux côtés du médecin légiste, de la police. Il a vu la balle dans le corps d'un gosse. C'est sa réalité. J'avais envie qu'il parle en bambara. Les scènes de morgue, d'autopsie, sont souvent dures au cinéma et lui, en accueillant les vivants et en accompagnant les morts, introduit par sa présence et son chant une autre voie.

**Pour la musique, c'est votre première collaboration avec Amin Bouhafa.**
On en avait parlé il y a plusieurs années mais cela ne s'était pas fait. On a pu avec lui par la musique raconter la partie enquête du frère Mohamed et à d'autres moments apporter des sonorités africaines qui se mêlent aux images. Dans le film, il y a aussi beaucoup de titres, Mala Vida de Mano Negra, un groupe fondé à l'époque, en 1987, il y a Rita Mitsouko, Renaud à la fin, et la chanteuse algérienne Warda…

**Vu l'affaire, vous auriez pu aller vers un film à charge, accusateur, alors que le traitement, en retenue, donne au film sa dignité.**
Je voulais être le plus sobre et le plus simple possible, sans forcer les situations. Les archives ont beaucoup aidé à apaiser le sujet. Elles ont permis de montrer la colère de toute la population, indignée. L'archive est là pour le dire, on a tous les éléments, elle reste pour le futur, pas besoin d'en rajouter.

**Votre film trouve un très bon équilibre entre ce qui relève du devoir de mémoire et la façon dont cette double histoire, ainsi documentée, avec la dynamique entre archives et fiction, vient dialoguer et rencontrer la réalité contemporaine.**
Je voulais que le film soit un bon témoignage des années 80 et c'est une bonne référence pour rappeler que cette mobilisation de la population a existé contre cette injustice et que ça fait partie du cœur de la France. La mémoire est importante pour avancer.

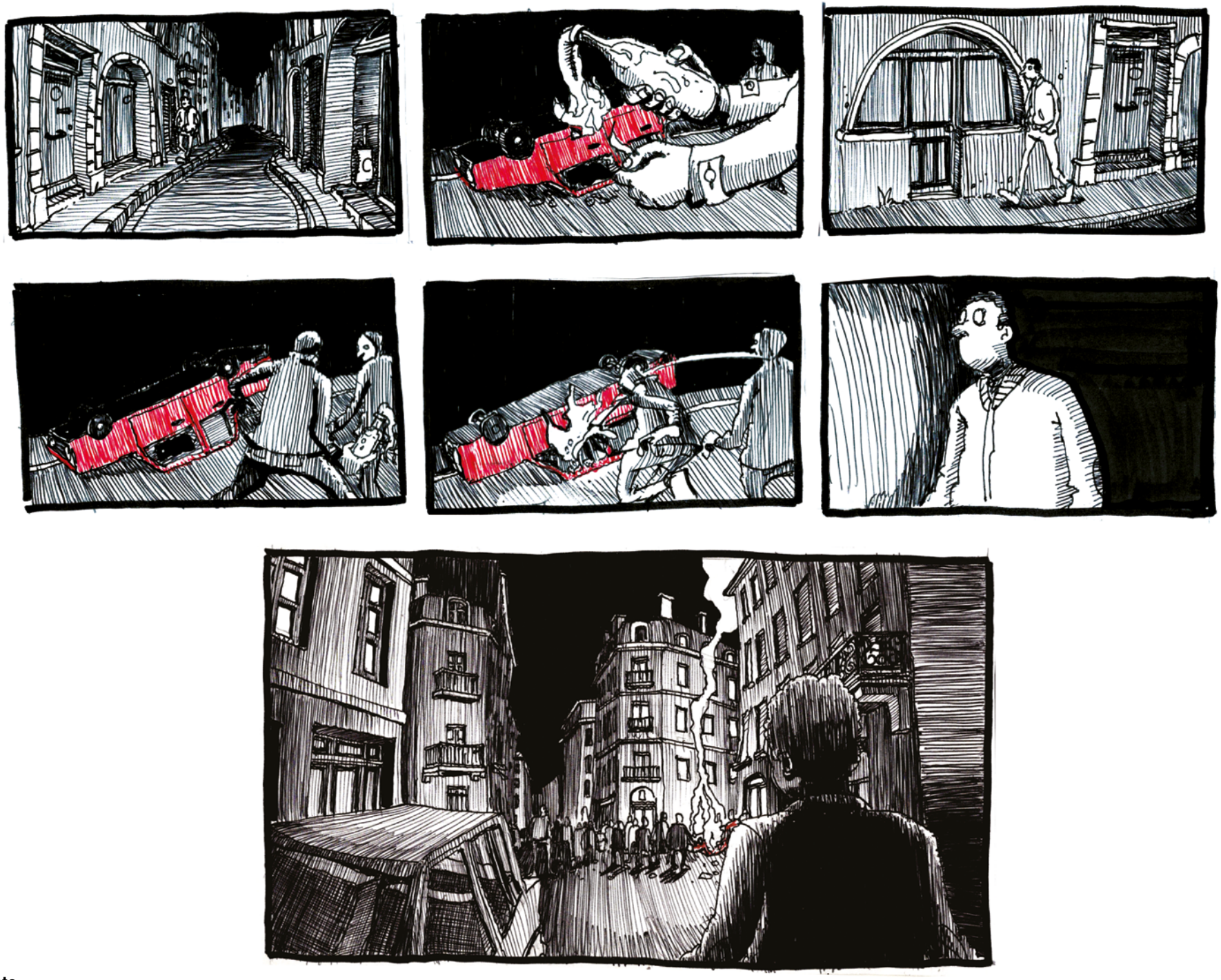
**Il y a également une série sur l'affaire Malik Oussekine.**
C'est une mini-série qui été tournée peu de temps avant que je ne commence le tournage de Nos frangins. Elle traite surtout du combat de la famille pendant près de deux ans avec l'avocat Maître Kiejman interprété par Kad Merad, jusqu'au procès.

**Votre regard est différent et la mise en perspective de l'affaire avec celle d'Abdel change tout. Il y a eu plein d'autres Abdel après cela, dont on n'a jamais parlé, passés sous silence.**
Et avant aussi. Je ne voyais qu'un seul film pour rendre hommage à ces deux garçons. Ils sont liés. Quand je parle de mon film sur l'affaire Malik Oussekine, les gens connaissent et quand je parle de l'histoire d'Abdel, les gens sont surpris. Ils ne savent pas. Ah bon, il y a autre chose ? D'où la nécessité de remettre au premier plan ces histoires cachées.

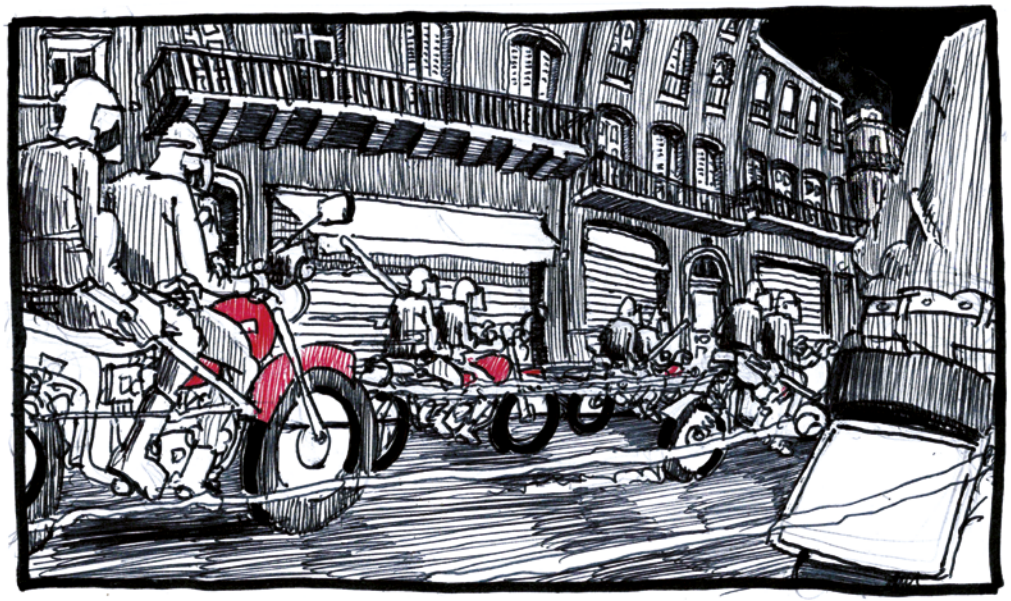
*Propos recueillis par Charles Tesson, Avril 2022.*

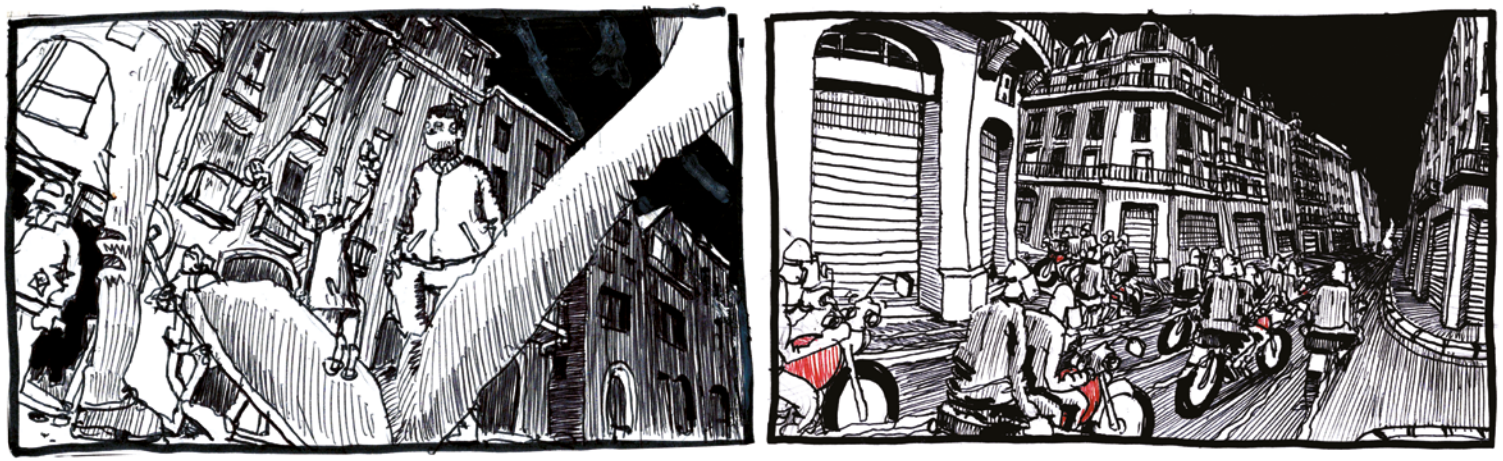
# STORYBOARD






HONDA
HONDA







# RACHID BOUCHAREB
## RÉALISATEUR



## FILMOGRAPHIE SÉLECTIVE

| | |
|---|---|
| **2022** | NOS FRANGINS |
| **2018** | LE FLIC DE BELLEVILLE |
| **2016** | LA ROUTE D'ISTANBUL (Arte) |
| **2014** | LA VOIE DE L'ENNEMI |
| **2012** | JUST LIKE A WOMAN (Arte) |
| **2010** | HORS-LA-LOI |
| **2009** | LONDON RIVER |
| | HOUME – ESPOIR (court métrage) |
| **2006** | INDIGÈNES |
| **2001** | LITTLE SÉNÉGAL |
| **1995** | POUSSIÈRES DE VIE |
| **1991** | CHEB |
| **1985** | BATON ROUGE |

# REDA KATEB

## FILMOGRAPHIE SÉLECTIVE

**2022** **NOS FRANGINS** de Rachid Bouchareb
**LES PROMESSES** de Thomas Kruithof
**L'AMOUR FLOU** – Saison 1 (Série Canal +)
**2021** **EN THÉRAPIE** – Saison 1 (Série Arte)
**2020** **POSSESSIONS** – Saison 1 (Série Canal +) de Thomas Vincent
**2019** **LE CHANT DU LOUP** de Antonin Baudry
**HORS NORMES** de Eric Toledano et Olivier Nakache
**LE DÉSERTEUR** de Maxime Giroux
**2018** **FRÈRES ENNEMIS** de David Oelhoffen
**L'AMOUR FLOU** de Romane Bohringer et Philippe Rebbot
**2017** **DJANGO** de Etienne Comar
**LES DERNIERS PARISIENS** de Hamé Bourokba et Ekoué Labitey
**2016** **LES CHEVALIERS BLANCS** de Joachim Lafosse
**SUBMERGENCE** de Wim Wenders
**LES BEAUX JOURS D'ARANJUEZ** de Wim Wenders
**ARRÊTEZ-MOI LÀ** de Gilles Bannier
**2015** **L'ASTRAGALE** de Brigitte Sy
**LA RÉSISTANCE DE L'AIR** de Fred Grivois
**LOIN DES HOMMES** de David Oelhoffen
**LOST RIVER** de Ryan Gosling
**2014** **HIPPOCRATE** de Thomas Lilti
**QUI VIVE** de Marianne Tardieu
**LE MONDE NOUS APPARTIENT** de Stephan Streker
**2013** **GARE DU NORD** de Claire Simon
**LE JOUR ATTENDRA** de Edgar Marie
**GUILLAUME ET LES GARCONS A TABLE** de Guillaume Gallienne
**LES PETITS PRINCES** de Vianney Lebasque
**UNE HISTOIRE D'AMOUR** de Hélène Fillières
**CHRONIQUES D'UNE COUR DE RÉCRÉ** de Brahim Fritah
**2012** **ZERO DARK THIRTY** de Kathryn Bigelow
**A MOI SEULE** de Frédéric Videau
**2010** **TROIS MONDES** de Catherine Corsini
**2009** **PIEDS NUS SUR LES LIMACES** de Fabienne Berthaud
**UN PROPHÈTE** de Jacques Audiard
**QU'UN SEUL TIENNE ET LES AUTRES SUIVRONT** de Léa Fehner

LYNA KHOUDRI RAPHAËL PERSONNAZ

← page précédente page suivante →

# LYNA KHOUDRI

## FILMOGRAPHIE SÉLECTIVE

**2022** **NOS FRANGINS** de Rachid Bouchareb
**HOURIA** de Mounia Meddour
**NOVEMBRE** de Cédric Jimenez
**LA PLACE D'UNE AUTRE** de Aurélia Georges
**2021** **THE FRENCH DISPATCH** de Wes Anderson
**HAUTE COUTURE** de Sylvie Ohayon
**GAGARINE** de Fanny Liatard et Jérémy Trouilh
**2020** **QU'UN SANG IMPUR** de Abdel Raouf Dafri
**2019** **PAPICHA** de Mounia Meddour
**HORS NORMES** de Eric Toledano et Olivier Nakache
**LES SAUVAGES** – Saison 1 – de Rebecca Zlotowski
**RÉPUBLIQUE, LE FILM INTERACTIF** de Simon Bouisson
**2018** **LUNA** de Elsa Diringer
**2017** **LES BIENHEUREUX** de Sofia Djama
**2015** **RE-BELLE** – Saison 1 de Nadir Ioulain

# RAPHAËL PERSONNAZ

## FILMOGRAPHIE SÉLECTIVE

**2022** **NOS FRANGINS** de Rachid Bouchareb
**JULIA** de Olivier Treiner
**2019** **PERSONA NON GRATA** de Roschdy Zem
**NICKY LARSON ET LE PARFUM DE CUPIDON** de Philippe Lacheau
**2016** **NOUREEV** de Ralph Fiennes
**2015** **DANS LES FORÊTS DE SIBÉRIE** de Safy Nebbou
**2014** **L'AFFAIRE SK1** de Frédéric Tellier
**UNE NOUVELLE AMIE** de François Ozon
**2013** **LE TEMPS DES AVEUX** de Régis Wargnier
**FANNY** de Daniel Auteuil
**MARIUS** de Daniel Auteuil
**QUAI D'ORSAY** de Bertrand Tavernier
**2012** **AFTER** de Géraldine Maillet
**TROIS MONDES** de Catherine Corsini
**AU BONHEUR DES OGRES** de Nicolas Bary
**LA STRATÉGIE DE LA POUSSETTE** de Clément Michel
**ANNA KARENINE** de Joe Wright

**2011** **FORCES SPÉCIALES** de Stephane Rybojad
**LA CHANCE DE MA VIE** de Nicolas Cuche
**2010** **LA PRINCESSE DE MONTPENSIER** de Bertrand Tavernier
**LES INVITÉS DE MON PÈRE** de Anne Le Ny
**2009** **ROSE & NOIR** de Gérard Jugnot
**2006** **LA FAUTE À FIDEL** de Julie Gavras
**LA TRADUCTRICE** de Elena Azanov
**2005** **IL NE FAUT JURER DE RIEN** de Eric Civanyan
**TRAVAUX** de Brigitte Rouan
**ORDINARY MAN** de Vincent Lannoo
**2004** **LA PREMIÈRE FOIS QUE J'AI EU 20 ANS** de Lorraine Levy
**2003** **A LA PETITE SEMAINE** de Sam Karmann
**DEMAIN ON COURT** de Michèle Rosier
**2002** **MILLE MILLIÈMES, FANTAISIE IMMOBILIÈRE** de Rémi Waterhouse
**2001** **LE PORNOGRAPHE** de Bertrand Bonello
**LE ROMAN DE LULU** de Pierre-Olivier Scotto
**MALRAUX TU M'ÉTONNES !** de Michèle Rosier

**REDA KATEB** **LYNA KHOUDRI**

# LISTE ARTISTIQUE

| | |
|---|---|
| **Reda Kateb** | Mohamed |
| **Lyna Khoudri** | Sarah |
| **Raphaël Personnaz** | Daniel Mattei |
| **Samir Guesmi** | Le père d'Abdel |
| **Lais Salameh** | Le frère |
| **Adam Amara** | Malik |
| **Wabinle Nabie** | Ousmane |
| **Gerard Watkins** | Le directeur de l'IGS |

# LISTE TECHNIQUE

| | |
|---|---|
| **Réalisateur** | Rachid Bouchareb |
| **Scénario** | Kaouther Adimi et Rachid Bouchareb |
| **Directeur de la photographie** | Guillaume Deffontaines (AFC) |
| **Montage** | Guerric Catala |
| **Musique originale** | Amine Bouhafa |
| **Son** | François Boudet, Olivier Walczak et Julien Perez |
| | |
| **Producteur délégué** | Rachid Bouchareb |
| **Directeur de production** | Cedric Ettouati |
| **Premier assistant réalisateur** | Arnaud Esterez |
| **Régisseur général** | Rachid Aït-Ali |
| **Casting** | Justine Leocadie et Sandrine Cayol |
| **Scripte** | Claire Dumaze |
| **Costumes** | Hyat Luszpinski |
| **Décors** | Thomas Ducos et Mathilde Poncet |
| **Maquillage** | Simon Livet |
| **Coiffure** | Marie-Pierre Hattabi |
| | |
| **Une coproduction** | 3B Productions, Le Pacte, Wild Bunch International et France 2 Cinéma |
| **Avec les soutiens de** | La Région Nouvelle-Aquitaine<br>Le Département de la Gironde<br>en partenariat avec le CNC |
| **Avec les participations de** | France Télévisions, Canal+ et Cine+ |
| **En association avec** | Cofinova 18 et Cinémage 16 |
| | |
| **Distribution France** | Le Pacte |
| **Ventes Internationales** | Wild Bunch International |

PHOTOS © GUY FERRANDIS - GUILLAUME DEFFONTAINES

LE CERCLE NOIR POUR F | I | D | E | L | I | O
PHOTOS © BERNARD BISSON/SYGMA VIA GETTY IMAGES I PATRICE HABANS/SCOOP I JEAN-MARC ROCCA SERRA/GAMMA RAPHO KEYSTONE

# ARCHIVES




## RAPPEL SUR L'AFFAIRE

Président de la République en 1986 : François Mitterrand

**Projet de Loi Devaquet :** Projet de loi visant à réformer les universités françaises (présenté par le Ministre délégué chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Alain Devaquet - Gouvernement Chirac) - sélection préalable des étudiants et mise en concurrence des universités.

**Conséquence :** Mouvement étudiant et lycéen en novembre et décembre 1986, qui a notamment causé la **mort de Malik Oussekine le 6 décembre 1986.**

## COUVERTURE MÉDIATIQUE DE L'ÉPOQUE

Dans Le Figaro Magazine, Louis Pauwels écrit que les jeunes mobilisés et manipulés, souffrent de *« sida mental »* :

*"Ce retour au réel leur est scandale. Ils ont peur de manquer de mœurs avachies. Voilà tout leur sentiment révolutionnaire. C'est une jeunesse atteinte d'un sida mental. Elle a perdu ses immunités naturelles ; tous les virus décomposant l'atteignent. Nous nous demandons ce qui se passe dans leurs têtes. Rien, mais ce rien les dévore."*

François Mitterrand invité par **Europe 1** se déclare *« sur la même longueur d'onde qu'eux [les étudiants grévistes] »* et il ajoute être agréablement étonné par leur *« maturité »*.

Source

**Le Nouvel Observateur : Entretien avec Alain Devaquet sur les projets de réformes**

**Manifestations étudiantes : Le journal de 20 heures d'Antenne 2 vidéo**, présenté par Claude Sérillon, 4 décembre 1986, dans les archives télévisées de l'INA

**Le Monde, « M. Alain Devaquet a présenté sa démission archive** • Un étudiant est mort samedi au quartier Latin », le 8 décembre 1986
Par Jean-Marie Colombani

**Manifestation à Paris : « Plus jamais ça » vidéo, sur *ina.fr*, Journal de 20 heures d'Antenne 2, le 10 décembre 1986**

**Manifestation Régions vidéo, sur *ina.fr*, Journal de 20 heures d'Antenne 2, le 10 décembre 1986.**

**Philippe Jérôme, « État d'urgence pour la citoyenneté » archive, *L'Humanité*, le 3 décembre 1990.**

**France 3 - Manifestations étudiantes : mort de Malik Oussekine vidéo - 06.12.1986**

**Antenne 2 Midi vidéo - 06.12.1986**
Témoignages, explications du rôle des voltigeurs, reconstitutions de la scène oralement
Par François Cornet

**Aquitaine actualités vidéo - 06.12.1986**
Manifestations étudiantes pacifiques après la mort de Malik : revendication du mauvais état de santé de Malik Oussekine qui serait responsable de son arrêt cardiaque. Affirmation avec insistance du fait qu'il n'y ait aucun coup, aucune marque corporelle.
Par Jean-Michel Apathie (première apparition du journaliste)

**Antenne 2 - Le Journal de 20h vidéo - 08.12.1986**
Visite de Mitterrand à la famille endeuillée de Malik Oussekine

**Antenne 2 - Le Journal de 20h vidéo - 08.12.1986**
Marches silencieuses après la mort de Malik Oussekine et témoignages de l'indignation des étudiants
Par Olivier Lernet et Francois Cornet

**France Régions 3 - vidéo - 12.12.1986**
Témoignages de témoins de la scène et de l'avocat de la famille Oussekine

**Aquitaine actualités vidéo - 04.12.1986**
Manifestations ayant eu lieu dans l'ensemble de la France

**Antenne 2 Le Journal de 20h vidéo - 06.12.1986**
Explication du déroulement des faits

**Antenne 2 Le Journal de 20h vidéo - 06.12.1986**
Portrait de l'étudiant tué à travers les témoignages de son frère et du propriétaire de son appartement

**Antenne 2 Midi vidéo - 06.12.1986**
Portrait d'Alain Devaquet

**Antenne 2 Le Journal de 20h vidéo - 07.12.1986**
Témoignage de Maître Georges Kiejman, l'avocat de la famille Oussekine

**Antenne 2 Le Journal de 20h vidéo - 09.12.1986**
Témoignage de maître Georges Kiejman sur les informations occultées par le Procureur de la République)

**Antenne 2 Le Journal de 20h vidéo - 10.12.1986**
Joute verbale Pierre Mauroy et Charles Pasqua à l'Assemblée Nationale

**Antenne 2 Le Journal de 20h vidéo - 10.12.1986**
Manifestations de soutien à Malik Oussekine




# TÉLÉCHARGER LE MATÉRIEL

AFFICHE | PHOTOS | BANDE-ANNONCE

page précédente